



ATELIER DE FORMATION SUR LES SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE MULTIRISQUES

axé sur la coordination et la coopération au plan institutionnel

22-25 mars 2010

Hôtel et centre de conférence Radisson Europa
San José, Costa Rica

http://www.wmo.int/pages/prog/drr/events/MHEWSCostaRica/index_en.html

SUJETS DE DISCUSSION DE L'ATELIER

L'atelier de formation sur « les systèmes d'alerte précoce multirisques axé sur la coordination et la coopération au plan institutionnel » s'intéressera aux aspects politiques, législatifs, et aux partenariats entre institutions et à la coopération dans le domaine des systèmes d'alerte précoce. Dans ce contexte, l'atelier insistera sur l'importance d'un partenariat fort entre les agences de gestion des risques de catastrophes et les services météorologiques et hydrologiques. Les sujets et questions qui suivent seront abordés lors des présentations des bonnes pratiques en matière de système d'alerte précoce, ainsi que pendant les discussions lors différentes sessions de l'atelier.

1 Gouvernance et cadre institutionnel

1.1 Politiques, cadre légal et institutionnel

- 1.1.1 Veuillez décrire le cadre politique, institutionnel et juridique dans lequel s'inscrivent la gestion des risques de catastrophes. Les responsabilités, les mandats, les protocoles et les procédures pour la gestion des risques sont-ils clairement définis ?
- 1.1.2 Y a-t-il une institution qui a autorité par la loi pour émettre des alertes pour différents risques de catastrophes ? Si oui, décrivez.
- 1.1.3 Préciser comment le rôle du Service Météorologique et Hydrologique National est défini dans la législation relative à la gestion des risques.

1.2 Préparation aux situations d'urgence et planification des interventions

- 1.2.1 Veuillez décrire le processus de préparation aux situations d'urgence et de planification des interventions, de l'échelle nationale à l'échelle locale. Qui est responsable de la coordination des interventions aux différents niveaux.
- 1.2.2 Est-ce que le SMHN apporte un soutien dans la préparation des situations d'urgence et dans la phase de réponse. Si oui, décrivez.

1.3 Structure organisationnelle pour la mise en oeuvre du système d'alerte précoce.

- 1.3.1 Veuillez fournir la liste des organismes responsables de la gestion et de la mise en oeuvre des divers éléments qui composent le système d'alerte précoce;
- 1.3.2 Veuillez fournir un organigramme du système d'alerte précoce;
- 1.3.3 Veuillez fournir un schéma du processus de décision montrant le rôle et les responsabilités des différents organismes, y compris du SMHN.

1.4 Rôle des institutions et collaboration institutionnelle

- 1.4.1 Veuillez décrire brièvement le mode de fonctionnement du système d'alerte précoce et indiquer, dans ce contexte, les relations de travail qu'entretiennent les organismes énumérés sous la rubrique 1.3 ci-dessus

- 1.4.2 Existe-t-il des procédures opérationnelles standards pour la coordination entre ces agences ? Est-ce que ces procédures sont formalisées et documentées ?
- 1.4.3 Quel est le rôle du SMHN et ses relations de travail avec les autres agences? Comment le SMHN collabore-t-il avec les autres agences techniques pour optimiser les ressources, les capacités et l'expertise mobilisés pour le système d'alerte?
- 1.5 Aspects financiers pour la soutenabilité des différentes composantes du système d'alerte précoce.
 - 1.5.1 Veuillez décrire le mode de financement des différentes composantes du système d'alerte précoce. Y a-t-il des fonds spécialement affectés à la maintenance du système sur le long terme (par exemple dans le cas des réseaux d'observation, des systèmes de télécommunication, des moyens d'intervention, etc.)
 - 1.5.2 Quelles sont les sources de financement pour les agences et les infrastructures nécessaires aux différentes composantes du système d'alerte précoce (budget du gouvernement national ou local, prêt ou don des banques de développement, autres mécanismes de financement international, recouvrement des coûts, etc.) ?
 - 1.5.3 Quels sont les sources de financement pour le développement et la maintenance des capacités du SMHN à supporter le système d'alerte précoce ?

2 Utilisation des informations relatives aux risques pour la préparation aux situations d'urgence et pour les alertes

- 2.1 Les informations relatives aux risques sont-elles mises à profit pour la préparation aux situations d'urgence et la planification des interventions? Si oui, de quelle manière et qui fait quoi?
- 2.2 Existe-t-il des mécanismes pour la collecte et le partage des données sur les catastrophes et la vulnérabilité ? Si oui décrivez ces mécanismes, qui est responsable de la collecte de quels données ? Le processus est-il standardisé ? Avez-vous des bases de données nationales sur les catastrophes et la vulnérabilité ?
- 2.3 Les risques sont-ils cartographiés à l'échelle nationale/locale? Si oui, lesquels?

3 Surveillance et prévision des risques et élaboration des alertes

- 3.1 Indiquer les risques naturels (énumérés dans l'annexe) pour lesquels le Service météorologique et hydrologique national:
 - 3.1.1 est seul habilité à élaborer des alertes (risques de type I);
 - 3.1.2 est habilité conjointement avec d'autres organismes à élaborer des alertes (risques de type II);
 - 3.1.3 communique des informations aux organismes habilités à élaborer des alertes (risques de type III).
- 3.2 La coordination requise au plan institutionnel pour élaborer des alertes se heurte-t-elle à des difficultés? Si oui, quelles sont-elles et que fait-on pour y remédier?

4 Mécanismes de diffusion des alertes

- 4.1 Quels sont les mécanismes de diffusion des alertes à l'intention des pouvoirs publics et de la population? Qui y participe? Existe-t-il des mécanismes de diffusion de secours en cas de problème ?
- 4.2 Dans quelle mesure les alertes ainsi diffusées parviennent-elles à leurs destinataires en temps voulu?

5 Préparation aux situations d'urgence et interventions (de l'échelle nationale à l'échelle locale)

- 5.1 Décrivez les plans d'urgence et les procédures d'intervention mis en œuvre de l'échelle nationale à l'échelle locale.
- 5.2 Votre système fait-il intervenir plusieurs niveaux d'alerte? Qui les détermine? Comment ces niveaux d'alerte sont-ils reliés aux décisions et aux mesures prises à l'échelle nationale/locale face aux situations d'urgence?

6 Amélioration du cadre opérationnel dans lequel s'inscrit le système d'alerte précoce

- 6.1 Veuillez décrire les mécanismes d'évaluation et de retour d'expérience qui contribuent à améliorer:
 - 6.1.1 Le système d'alerte précoce dans son ensemble;

6.1.2 Les produits et les services fournis par le Service météorologique et hydrologique national aux organismes de gestion des risques de catastrophe et aux autres parties concernées;

6.1.3 La coordination entre le Service météorologique et hydrologique national et les différents acteurs de la gestion des risques de catastrophe.

6.2 Ces évaluations et retour d'expérience sont-ils régulier ou après une catastrophe ?

6.3 Votre pays a-t-il connu une catastrophe ou un risque particulier qui l'ont conduit à réévaluer et améliorer de façon significative son système d'alerte précoce? Si oui, veuillez préciser.

7 Veuillez donner des exemples de situations où votre système d'alerte précoce a permis de sauver des vies, en expliquant pourquoi.

8 Quels sont les domaines prioritaires pour l'amélioration de votre système d'alerte précoce?

9. Veuillez indiquer les domaines dans lesquels votre système national d'alerte précoce pourrait bénéficier de la coopération régionale.

Annex I: Hazards list

- Tornado (rotational high winds)
- Flash flood
- Strong winds
- Hailstorm
- Thunderstorm or lightning
- Heavy snow
- Freezing rain
- Dense fog
- Tropical cyclone
- Storm surge
- Coastal flooding
- Heat wave: period of abnormally high temperatures
- Cold wave: period of abnormally low temperatures
- Drought
- River flooding
- Marine hazards (storm, sea ice, icebergs, etc.)
- Sandstorm
- Landslide or mudslide
- Airborne hazardous substances (i.e., nuclear, biological, chemical, etc.)
- Waterborne hazards (i.e., nuclear, biological, chemical, oil spills, etc.)
- Desert locust swarm
- Hydrometeorological hazards to aviation (i.e., turbulence, icing)
- Avalanche
- Forest or wild land fire
- Smoke, Dust or Haze
- Earthquakes
- Tsunami
- Volcanic events
- Others, please specify